

- 37 EDITORIAL**
- 38 EN BREF**
Perspectives
- 40 MEMBRES**
H+ Les Hôpitaux de Suisse
- 41 OPINION**
Thomas Daum
- 42 ENTRETIEN**
Alain Marietta, Le Locle
- 44 DROIT DU TRAVAIL**
44 Indications fausses fournies lors de la postulation
46 Erreur sur un élément nécessaire du contrat lors de sa conclusion
47 Pauses prises dans l'enceinte de l'entreprise
- 48 DOSSIER**
48 Les banques et la formation continue
50 Exemple de la Banque cantonale de Zurich
52 Loi sur la formation continue: expertises
- 55 ECLAIRAGE**
Michel Barde
- 56 INTERNATIONAL**
La 100^e Conférence internationale du Travail de l'OIT
- 59 INTERNATIONAL**
La réforme du dialogue social en Roumanie est en vigueur
- 60 ENTREPRISES**
Oerlikon Heberlein
Temco Wattwil AG
- 62 PORTRAIT D'UN MEMBRE**
Hôtellerie suisse
- 64 À L'ÉTRANGER**
Eduardo Capobianco, Sao Paulo

Entretien avec Alain Marietta: innover pour perpétuer la tradition



Photo: Stéphanie Spies

La rubrique Entretien accueille Alain Marietta, directeur général de Metalem SA. Avec plus de 80 ans de savoir-faire et de précision, cette entreprise allie avec brio techniques ancestrales horlogères et technologies de pointe, le tout au service des grands noms de l'horlogerie de luxe. En donnant vie aux designs de cadran les plus audacieux, Metalem SA confère un visage unique aux créations de sa clientèle prestigieuse. Plongée dans l'univers d'un fleuron du bassin horloger loclois. **Page 42**

Dossier: la formation continue

Le monde du travail moderne est aux prises avec une spécialisation croissante, des exigences toujours plus poussées et une mutation permanente. Raison pour laquelle la formation continue du personnel constitue une stratégie d'avenir pour de nombreuses entreprises. Ce sujet intéresse toutefois aussi le monde politique et les autorités. Il exige également des incitations étatiques. Mais sous quelle forme? Et que fait concrètement le secteur bancaire, par exemple, pour la formation continue des collaborateurs? Réponses dans notre rubrique Dossier. **Dès la page 48**

La Conférence internationale du Travail: 100^e session



Photo: ILO

La 100^e session de la Conférence internationale du Travail a eu lieu en juin 2011 à Genève. Elle a traité la question centrale de l'objectif de la protection sociale et a adopté une convention et une recommandation sur le travail décent pour les travailleurs domestiques. L'administration et l'inspection du travail ont fait l'objet d'une discussion générale. **Page 56**

Portrait de l'Association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse

La bataille internationale pour la clientèle exige des idées et des investissements de la part de l'hôtellerie suisse. Ce secteur compte sur l'attrait spécifique des régions touristiques, associé à la qualité suisse du service et des infrastructures hôtelières. Grâce à des offres innovantes et durables, tourisme et hôtellerie cherchent à marquer des points sur des marchés en pleine expansion comme la Russie, l'Inde et la Chine. **Page 62**